Droits des femmes : mardi 10 décembre, les parlementaires européens doivent adopter le rapport Estrela sur « la santé et les droits sexuels et reproductifs ».
Assurons-nous qu'ils le fassent.

Le collectif Oui Oui Oui vous propose d'écrire aux parlementaires européens français pour les inciter à être présent et à voter cette résolution.

Lettre type et adresses mail ci-jointes.

Au mois d'octobre dernier, les députés anti-choix du Parlement européen avaient réussi à repousser l'adoption du rapport et à le renvoyer en commission. Ne les laissons pas faire la loi.

Mardi, il sera à nouveau à l'ordre du jour de la séance plénière du Parlement européen.

Le vote de cette résolution est d'une importance majeure pour la promotion de l'égalité Femme/Homme et des droits sexuels et reproductifs (et notamment l'accès à la contraception et aux services d'avortement sûr et légal, l'accès à l'information et à l'éducation à la sexualité pour les jeunes, l'accès à la PMA pour les femmes célibataires et les lesbienne, les droits des trans) au sein de l'Union Européenne.

Le rapport rappelle, par exemple, que « l'Union doit veiller à ce que les législations et politiques soient modifiées, adoptées ou abrogées de façon à respecter et à protéger la santé et les droits sexuels et génésiques et à permettre à toutes les personnes de jouir de ces droits sans subir de discriminations, quel qu'en soit le motif »

Il invite « les États membres à fournir un accès aux services de santé sexuelle et génésique selon une approche fondée sur les droits et sans aucune discrimination fondée sur l'origine ethnique, le logement, le statut migratoire, l'âge, le handicap, l'orientation sociale, l'identité de genre, l'état de santé ou la situation matrimoniale; »

Pour leur part, les traditionalistes anti-choix se battent contre ce texte. Et du coté français, nous retrouvons évidemment au cœur de cette mobilisation La Manif pour tous, Le Printemps français et les associations familiales les plus réactionnaires déjà à la manœuvre au mois d'octobre.

Il est donc fondamental que tous les parlementaires favorables à l'égalité entre les sexes et aux droits en matière de sexualité votent le 10 décembre et qu'ils s'opposent à tous les amendements anti-choix.

Retrouvez-nous sur ouiouioui.org
Compte twitter : @ouiouioui_
page facebook : Collectif Ouiouioui

L'ÉGALITÉ
POUR
TOU-TE-S
OUIOUIOUI